



Besoin de comprendre le système de congés. help

Par **Chana67**, le **04/08/2011** à **11:02**

Bonjour,

Au risque d'être ridicule, je souhaiterais avoir plus de précisions concernant ma situation en terme de congés payés...

Pour résumer, j'ai été embauchée (CDI) le 26 août 2010 et notre convention collective prévoit 2,08 congés par mois étant donné que nous n'avons pas de RTT. Comme dans la majorité des sociétés, les congés doivent être posés de mai à mai exceptée la première année où l'employé n'a, normalement, pas la possibilité d'en prendre.

La société dans laquelle je travaille a été arrangeante dans le sens où j'ai pu poser 5 jours durant les 1ers mois travaillés (donc avant mai 2011). Seulement, notre nouvelle comptable m'a expliqué que les jours que je poserais cet été seraient débités du solde de l'année prochaine (donc de mai 2012 à mai 2013)... J'avoue ne pas comprendre... Je pensais que, comme ça fera 1 an que je suis dans la boîte, et que les congés sont censés être pris de mai à mai, j'avais la possibilité de prendre des jours cette année (en fonction du solde stipulé sur les fiches de payes...)

Concrètement :

Solde sur la fiche de paye de juin :
Acquis : 21,22
Total pris : 6
Solde : 15,22

Solde sur la fiche de paye de juillet :
Acquis : 23,30
Total pris : 7,5
Solde : 15,80

Pour vous, est-ce que les 15,80 seront à poser de ce jour à mai 2012 (comme je pensais) ou de mai 2012 à mai 2013 ?

Merci pour vos réponses.